



Syndicat Durance Lubéron (Siren : 200078863)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Pertuis
Arrondissement	Apt
Département	Vaucluse
Interdépartemental	oui

## Date de création

Date de création	01/12/2017
Date d'effet	05/12/2017

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Henri LAFON

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	299 Rue Louis Turcan
Distribution spéciale	BP 87
Code postal - Ville	84123 PERTUIS CEDEX
Téléphone	04 90 79 37 01
Fax	04 90 79 33 08
Courriel	sivom.durance.luberon@wanadoo.fr
Site internet	www.sivomduranceluberon.fr

## Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	54 387
Densité moyenne	108,52

## Périmètres

Nombre total de membres : 3

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
84	CA Luberon Monts de Vaucluse (200040442)	CA
84	CC Territoriale Sud-Luberon (248400285)	CC
13	Métropole d'Aix-Marseille-Provence (200054807)	Métropole

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
<p><b>Environnement et cadre de vie</b></p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)  <i>Alimentation et distribution d'eau potable</i> <i>Exploitation du service par affermage</i>            A la carte : La compétence a été conservée par : Lauris, Puyvert, Mérindol, Pertuis, Puget            Par substitution</p>
<p>- Assainissement collectif</p> <p><i>Exploitation et gestion des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration par affermage</i> <i>Compétences à caractère optionnel : Chaque commune membre pourra trans-férer ou reprendre, suivant les modalités fixées par les statuts. totalité ou partie(s) des blocs de compétences définis ci-après : Assainissement : Construction, dans le cadre de travaux d'investissement, des ouvrages neufs nécessaires au service : Station d'épuration, Collecteurs des eaux usées, Collecteurs des eaux pluviales.</i>            A la carte : La compétence a été conservée par : Cabrières-d'Aigues, La Bastide-des-Jourdans, Lauris, Beaumont-de-Pertuis, Cadenet, Grambois, Mérindol, Peypin-d'Aigues, Sannes, Puget, Vitrolles-en-Lubéron, Ansouis, La Motte-d'Aigues, Villelaure, Cucuron, Pertuis, Saint-Martin-de-la-Brasque, La Bastidonne, La Tour-d'Aigues, Mirabeau, Puyvert            Par substitution</p>
<p>- Assainissement non collectif</p> <p>A la carte : La compétence a été conservée par : Cabrières-d'Aigues, La Bastide-des-Jourdans, Lauris, Beaumont-de-Pertuis, Grambois, Cadenet, Mérindol, Peypin-d'Aigues, Sannes, Puget, Vitrolles-en-Lubéron, La Motte-d'Aigues, Ansouis, Villelaure, Cucuron, Saint-Martin-de-la-Brasque, La Bastidonne, La Tour-d'Aigues, Mirabeau, Puyvert            Par substitution</p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)